



Délibération n°09/2024

Date : 26/09/2024

## Consultation du Bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE « Estuaire de la Gironde et Milieux Associés »

**Objet de l'avis :** demande d'autorisation environnementale pour l'extension d'utilisation de l'entrepôt de stockage de boissons alcoolisées et non-alcoolisées à Blanquefort - Bardinet

*Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;*

*Vu la demande d'autorisation environnementale, pour l'extension d'utilisation de l'entrepôt de stockage de boissons alcoolisées et non-alcoolisées, déposée par l'entreprise Bardinet ;*

*Vu le passage de la rubrique ICPE 4755.1 de Déclaration, soumis à contrôle périodique, à SEVESO Seuil bas ;*

*Considérant :*

*L'analyse du dossier par le bureau de la CLE au regard des enjeux du SAGE concernés ;*

Après en avoir débattu, il est décidé à l'unanimité :

**Article 1 :** de donner un avis de compatibilité et de conformité du projet vis-à-vis des dispositions et règles du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés.

Le Vice-Président de la CLE



Pierre JOLY